République Française

Département de l'Aveyron

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil

De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres Afférents Conseil Communautaire : 37 En exercice : 37

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de convocation : 23/10/2025

Séance du 30 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente du mois d'octobre à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil (Mairie) de Camarès, sous la présidence de Mme Monique Aliès, Présidente

Présents: Monique ALIÈS, Sophie CAUMETTE, Hélène CHICO ROS, Alain CONDOMINES, Francis CULIE, Michelle FONTANILLES, Eric HOULES, Michel LEBLOND, Eva LE CHARPENTIER, Xavier PUECH, Viviane RAMONDENC, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, Guy SALES, André SERIN, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA, Michel WOLKOWICKI

En tant que délégué suppléant, était présent : Eloi ALBET, Michel SIMONIN, Yves VIALA

Excusés ayant donné un pouvoir: Jean-Louis CABANES à Jean-Claude TOUREL, Claude CHIBAUDEL à Cyril TOUZET, Gérard DRESSAYRE à Guy SALES, Jean-Louis FRANJEAU à Sophie CAUMETTE, Philippe GIGANON à Monique ALIÈS, David MAURY à Patrick ROQUES, Claude SERS à Xavier PUECH, Anne-Claire SOLIER à André SERIN

Absents excusés : Laure BERNAT, Albert BOUSQUET, Séverine DRESSAYRE, Jean-François ROUSSET

Absents: Jean-Luc JACQUEMOND

Michel WOLKOWICKI est désigné secrétaire de séance

J020251020 127

N°20251030_127

<u>Objet</u>: Création d'un emploi dans le cadre d'une promotion interne (avec détachement pour stage)

La Présidente, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Communautaire le 30/01/2025,

Considérant les délibérations N° 20250327_040 en date du 27/03/2025 ; N° 20250528_076 et N° 20250528_077 en date du 28/05/2025 ; N° 20250731_100 en date du 31/07/2025 ; N° 20250925_117 en date du 25/09/2025 ; N° 20251030_126 en date du 30/10/2025 modifiant le tableau des emplois.

Vu la liste d'aptitude au grade d'Attaché établie par le Président du Centre de Gestion en date du 28/07/2025 prenant effet au 30/07/2025,

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'Attaché, en raison des possibilités de promotion interne,

La Présidente propose à l'assemblée,

- la création de 1 emploi d'Attaché, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 01/01/2026.

Filière: Administrative,

Cadre d'emploi : Attaché territorial

Grade: Attaché:

- ancien effectif: 5 - nouvel effectif: 6

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE**: d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.
 - ADOPTE : à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme,

La Présidente, Monique ALIÈS

